



Prévention des déchets

Opération « Écoles
témoins »

Logo de la structure
portant l'opération



Autres partenaires

Autres partenaires

Réunion d'information du **xx/xx/xx**



+ Programme de la présentation

De la prévention des déchets à la consommation responsable

Présentation de l'opération témoin

Informations pratiques

Logo de la structure portant l'opération



Autres partenaires

Autres partenaires

+ Quel contexte ?

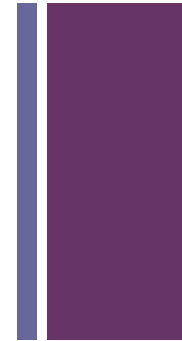
■ Le Grenelle Environnement : un plan d'actions 2009 – 2012

- Réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 7 % par habitant pendant les cinq prochaines années.

Rappel : une partie des déchets des établissements scolaires sont des déchets dits « assimilés ».

- Diminuer de 15 % d'ici 2012 les quantités de déchets incinérées ou enfouies.
- Instituer une tarification incitative dans un délai de 5 ans.
- Généraliser les plans de prévention auprès des collectivités.

Ces objectifs ambitieux supposent l'implication de tous : Etat, collectivités locales, services publics de manière générale et notamment **écoles**, acteurs économiques, professionnels du déchet, associations, citoyens.



+ Qu'est-ce que la prévention des déchets ?

- C'est la notion d'abandon (ou l'intention d'abandon) qui définit le déchet*.
- « Prévenir ou réduire la production et la nocivité des déchets » est le premier objectif énoncé dans le Code de l'Environnement*

Prévention quantitative :

éviter ou réduire le déchet



Prévention qualitative :

éviter ou réduire la nocivité



* Art. L 541-1 du Code de l'Environnement

+ Qu'est-ce que la prévention des déchets ?

■ DÉFINITION

Ensemble des actions situées **avant l'abandon ou la prise en charge** par la collectivité qui permettent de réduire les quantités de déchets et/ou les interventions qui contribuent à réduire leur nocivité.



Source : ADEME

+ Pour quels bénéfices ?

■ Bénéfice écologique :

- Des impacts évités en amont : production, transport, transformation et utilisation des matières ou produits qui génèrent le déchet.
- Des impacts évités en aval : gestion du déchet.

■ Bénéfice pédagogique :

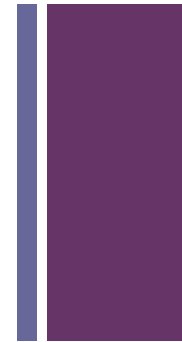
- Un support pédagogique à l'EEDD sur la thématique des déchets.
- Une implication forte des élèves.

■ Bénéfice humain :

- Un personnel fédéré autour d'un projet motivant.
- Des risques diminués (liés à l'usage de substances dangereuses).

■ Bénéfice économique

- Du point de vue des achats (moins d'achats = économies).
- Du point de vue de la collecte et du traitement.



+ Programme de la présentation

De la prévention des déchets à la consommation responsable

Présentation de l'opération témoin

Informations pratiques

Logo de la structure portant l'opération

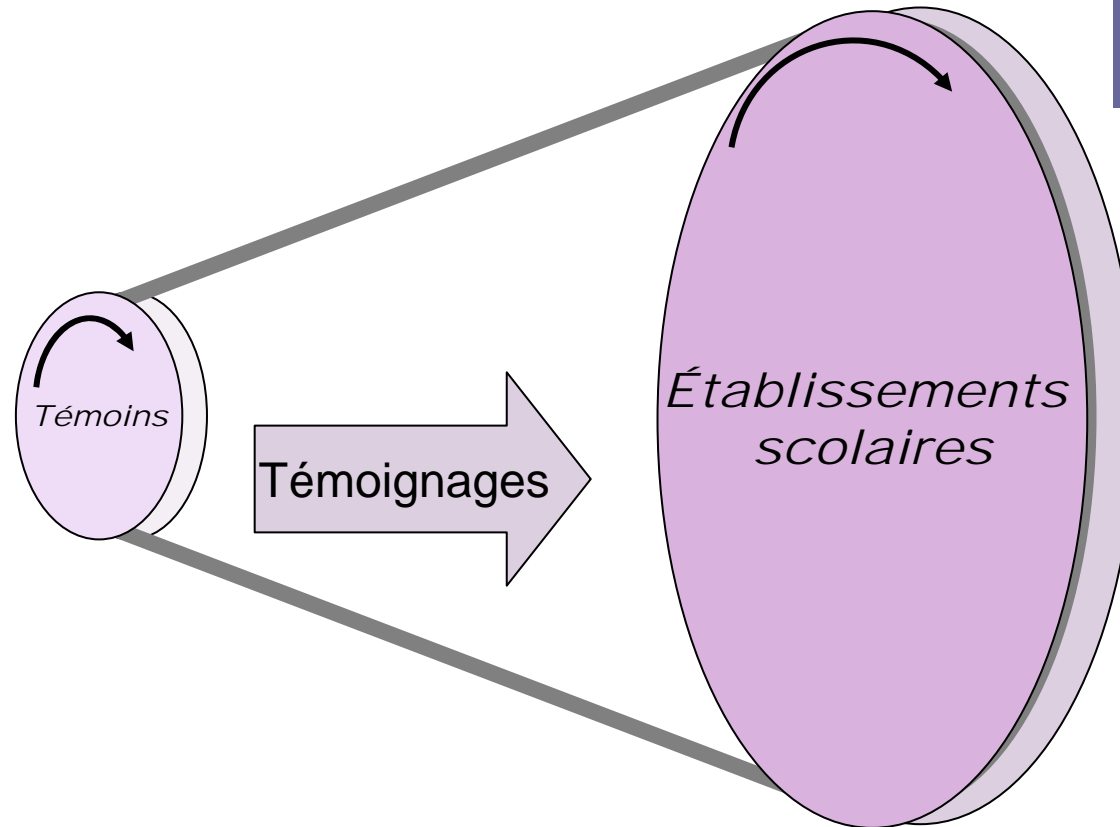


Autres partenaires

Autres partenaires

+ Comment agir ? Mettre en place une opération « Écoles témoins »

Les établissements témoins



➔ Objectif de l'opération: mobiliser par l'exemple (l'adoption de gestes de prévention est facile et bénéfique)

+ Les gestes de prévention

GESTE	IMPACT ÉCONOMIQUE	IMPACT SUR LA POUBELLE
Limiter les produits jetables et les emballages	Réduction de la facture déchets* et prix d'achat des emballages	Jusqu'à 18 kg / élève / an de déchets évités
Composter les déchets organiques	Réduction de la facture déchets*	Jusqu'à 30 kg / élève de déchets cantine
Favoriser le réemploi	Réduction de la facture déchets*. Recette éventuelles liées à la cession de biens	Stock moyen de 2.5 tonnes, soit 12 kg / élève
Limiter le gaspillage alimentaire	Économies sur le montant des produits achetés et non consommés	Non renseigné
Boire l'eau du robinet	Réduction de 100 à 300 fois des dépenses en eau	Jusqu'à 6 kg / élève / an
Limiter l'utilisation de papier	Économies liées aux moindres achats de papier	Jusqu'à 450 kg / mois

À noter, tous ces gestes ont également un impact pédagogique important et permettent d'impliquer les élèves.

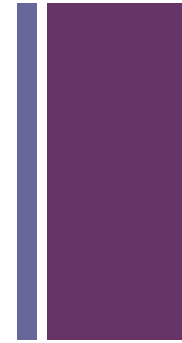
* Dans le cas où l'établissement est soumis à la tarification incitative.

Sources : « [La gestion des déchets des lycées d'Île-de-France](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/Robinet.pdf) », TECSSEN, 2007 sauf pour l'eau du robinet : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/Robinet.pdf>

+ Présentation de l'opération « Écoles témoins »

■ Déroulement de l'opération en 5 étapes :

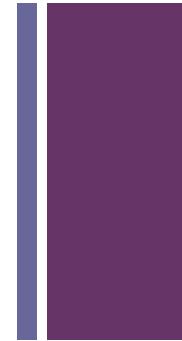
- Etape 0: Définition du projet pédagogique
- Etape 1 : Réalisation d'un état des lieux au sein de votre structure
- Etape 2 : Choix des gestes
- Etape 3 : Période de référence puis application des gestes
- Etape 4 : Communication



+ Présentation de l'opération « Écoles témoins »

■ **Étape 0: Définition du projet pédagogique**

- Objectif : Établir un projet pédagogique précis venant en soutien de l'opération.
- Comment : En tenant compte du programme scolaire et des thèmes en lien avec les déchets que l'établissement scolaire souhaite mettre en avant. Il faudra définir où faire porter l'attention sur le papier, le réemploi, etc.
- Par qui : En concertation avec l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école, l'équipe de direction et vous-même.
- Quand : Au début de l'opération « Écoles Témoins » ou à défaut après l'étape 2.



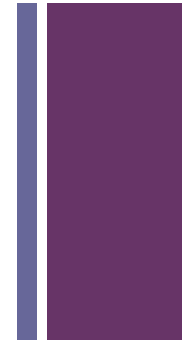
+ Présentation de l'opération « Écoles témoins »

■ Étape 1 : L'état des lieux

- Objectif : Identifier les gestes que vous réalisez et ceux que vous pouvez réaliser dans le cadre de cette opération.
- Comment : Sous forme d'autodiagnostic ou de visite du coordinateur (1h environ).
- Par qui : Vous-même (avec l'aide d'appuis identifiés dans chaque service) ou le coordinateur.
- Quand : (à compléter).

À noter, cette phase peut faire l'objet d'ateliers pratiques avec les élèves (où sont produits les déchets ? En quelle quantité ?...).

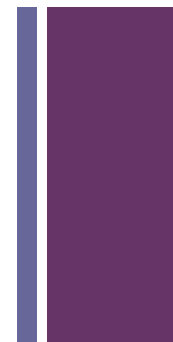
+ Présentation de l'opération « Écoles témoins »



■ Étape 2 : Le choix des gestes

- Objectif : Après l'état des lieux au sein de votre établissement, vous choisissez les gestes que vous souhaitez appliquer.
- Comment : En tenant compte de l'état des lieux, des marges de manœuvre de l'établissement et de la motivation des personnels en charge d'appliquer les gestes.
- Quand : Après l'analyse des états des lieux des déchets initiaux.
- Par qui : Par vous-même, en concertation avec les services et avec l'appui du coordinateur.

+ Présentation de l'opération « Écoles témoins »



■ **Étape 3 : La période de référence, puis l'application des gestes**

■ Objectifs :

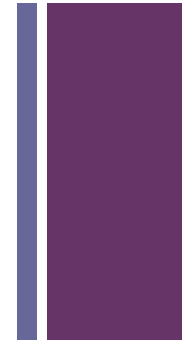
- Période de référence : au début de l'opération, vous réalisez un état des lieux des déchets au sein de votre établissement (état 0).
- Application des gestes : pendant X mois (après la période de référence), vous appliquez les gestes et vous comptabilisez vos déchets (état des lieux final).

■ Comment : Un tableau de suivi vous sera remis pour renseigner les effets des gestes. En tant que référent, vous êtes le garant de la bonne mise à jour de ces informations. Il vous est également demandé de veiller à la mise en œuvre du projet pédagogique.

■ Par qui : Vous-même (garant du bon déroulement de l'opération).

■ Quand : Durant la période d'application des gestes.

+ Présentation de l'opération « Écoles témoins »



■ Étape 4 : La communication

- Objectif : Cette étape est importante. Il s'agit de faire connaître votre démarche à d'autres établissements scolaires pour favoriser leur engagement.
- Comment : Via des témoignages tout au long de l'opération (fil rouge de la communication) :
 - Témoignages des équipes pédagogiques et administratives.
 - Témoignages des élèves.
- Par qui : L'animateur (tout le monde est amené à témoigner, mais c'est l'animateur qui pilote cette étape).
- Quand : Tout au long de l'opération et au-delà.

+ Programme de la présentation

De la prévention des déchets à la consommation responsable

Présentation de l'opération témoin

Informations pratiques

Logo de la structure portant l'opération



Autres partenaires

Autres partenaires

+ Informations pratiques

- **Présentation des partenaires**

- À compléter.

- **Présentation de votre point de contact : le coordinateur**

- Coordonnées (à compléter).

- **Échanges sur l'opération**

- **Engagement des établissements intéressés**



+

Merci pour votre attention

